

ENQUÊTES DE RECENSEMENT - VOTRE TERRITOIRE EN 20 CHIFFRES CLEFS

INDICATEURS	Territoire Métropolitain ³	PACA
Population des ménages 2005	1 772 534	4 622 539
Taux annuel de croissance 1990-99 (population des ménages)	NC	+0,63 %
Taux annuel de croissance depuis 1999 (population des ménages)	+0,6%	+0,86 % (1999 à 2006)
Part des moins de 20 ans en 2005	24,9%	24 %
Part des 60 ans et plus en 2005	21,4%	23,8%
Indice de jeunesse (part des moins de 20 ans / part des 60 ans et +)	1,16	1,01
Proportion de diplômés du supérieur en 2005 (> ou égal à BAC+2)	23,5%	21,5%
Proportion de sans diplôme en 2005	21,3%	20,2%
Part des actifs en 2005	44,8%	44,5%
Part des inactifs en études en 2005	9,3%	8%
Part des inactifs retraités	19,4%	21,9 %
Proportion de personnes vivant seules en 2005	14,8%	15 %
Nombre total de logements en 2005	848 880	2 682 746
Evolution du nombre de logements entre 1999 et 2005	+5,7%	+6,4%
Part des résidences principales en 2005	91,2%	
Nombre de personnes par résidence principale en 2005	2,29	2,25
Nombre de personnes par résidence principale en 1999	2,37	2,32
Part des propriétaires en 2005	50,5%	54,1%
Proportion de la population vivant dans le même logement qu'en 1999	67,1%	64,8%
Proportion de la population résidant dans une autre région ou à l'étranger en 1999	7,7%	9,1%

Source : Insee, estimations démographiques supra-communales 2005

3. Le territoire métropolitain rassemble les communes des EPCI suivants : SAN Ouest Provence, CA Salon-Etang de Berre-Durance, CA Pays Aubagne et de l'étoile, CA du Pays d'Aix-en-Provence, CU Marseille Provence Métropole, CA de l'Ouest de l'Étang de Berre, CA Arles - Crau - Camargues – Montagnette.

synthèse

Fiche de territoire : Territoire métropolitain

Une dynamique démographique semblable à celle de la France

En 2005, le territoire de la métropole marseillaise a dépassé le seuil de 1,8 million d'habitants. Les premiers enseignements des enquêtes de recensement (2004 à 2006) soulignent que la population de ce territoire progresse au même rythme qu'au niveau national mais à un rythme légèrement inférieur à celui que connaît la région PACA.

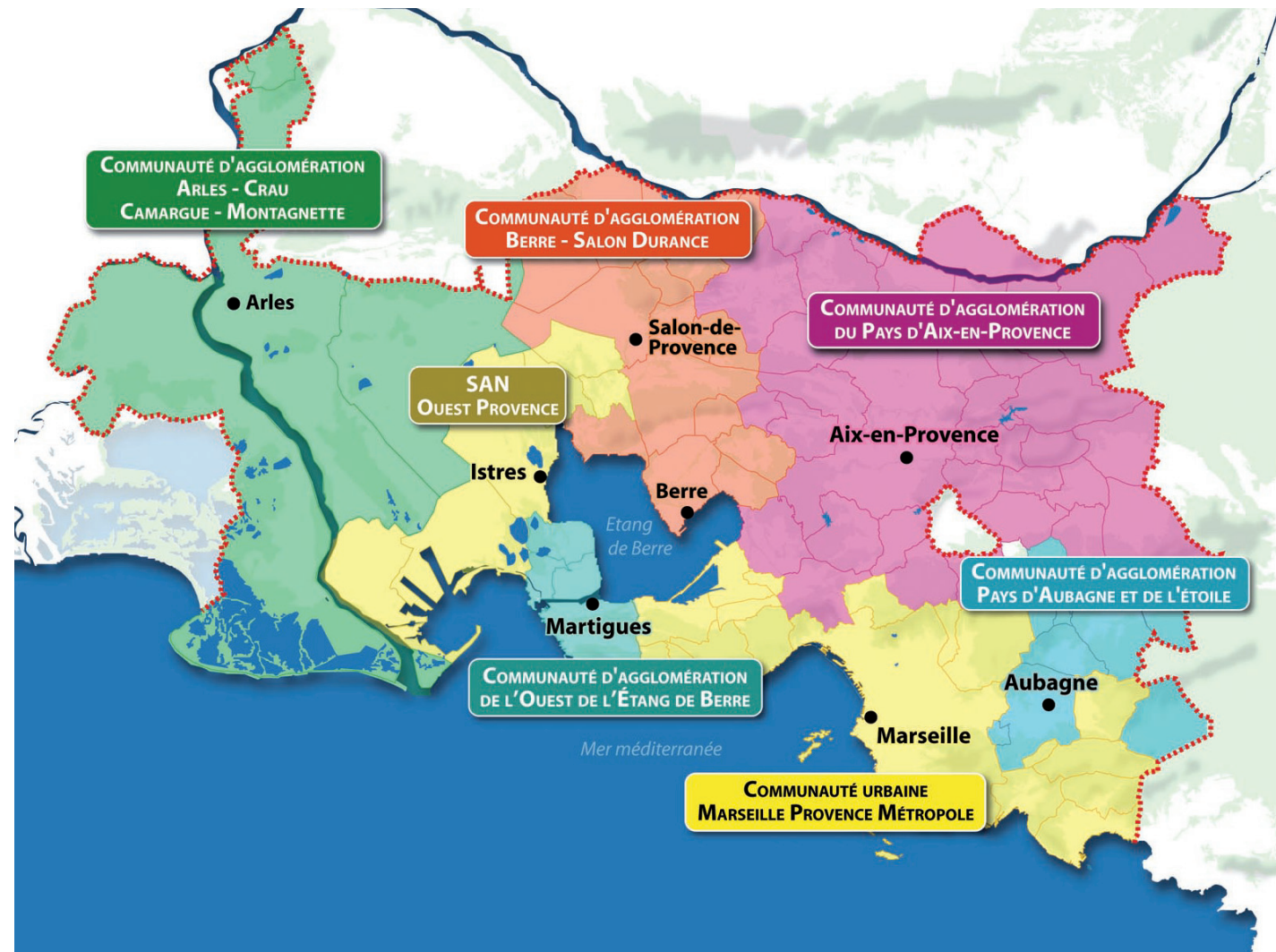
UN DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE CONFIRMÉ

En 2005, le territoire métropolitain a atteint et dépassé le seuil de 1,8 million d'habitants.

Le rythme de progression de la population se situe à +0,6 % par an depuis 1999, soit un rythme comparable à celui de la France métropolitaine (+0,64 % par an), mais inférieur à celui enregistré sur la même période à

l'échelle de la région PACA (+0,86 % par an). Le territoire métropolitain a vu sa population des ménages croître à un rythme équivalent à celui des Bouches-du-Rhône (+0,6 % par an), soit un rythme inférieur à celui enregistré dans chacun des cinq autres départements que compte la région PACA : Alpes Maritimes (+0,8 % par an), Vaucluse (+0,9 % par an), Var (+1,2 % par an), Alpes de Haute Provence (+1,3 % par an) et Hautes-Alpes (+1,5 % par an).

Composition du territoire métropolitain



PREMIERS RÉSULTATS DEPUIS 1999

Les résultats des enquêtes du Recensement ne donnent aujourd'hui qu'une estimation de la population des ménages. En 2005, l'INSEE l'estime à hauteur de 1 772 534 habitants sur le territoire métropolitain.

Or, la population totale d'un territoire se compose de la population des ménages d'une part et de la population des communautés (casernes, établissements pénitentiers,...) d'autre part. En 1999, près de 45 500 personnes vivaient en communauté.

En l'absence d'une estimation de la population des communautés, l'hypothèse de stabilisation de cette population a été retenue par l'AGAM afin de réaliser la première estimation de la population de ce territoire depuis 1999.

Ainsi, l'hypothèse de maintien de la population des communautés (environ 45 500), complétée par l'estimation INSEE de la population des ménages conduit à une **estimation de la population totale à hauteur de 1 818 000 habitants en 2005 dans le territoire métropolitain¹**.

1. Il s'agit de la première estimation diffusée depuis 1999.

ENCADRÉ METHODOLOGIQUE

ZONE MIXTE

Depuis 2004, l'INSEE a mis en place une nouvelle méthode de collecte dans le cadre du Recensement de la Population. Cette méthode s'organise sur la base d'un cycle de cinq ans. Chaque année, 20 % des communes de moins de 10 000 habitants sont recensées de manière exhaustive et 8 % des adresses communes de plus de 10 000 habitants sont concernées par l'enquête.

Si les données complètes seront mises à jour en 2009, l'INSEE a diffusé une série de résultats et d'estimations pour les communes de moins de 10 000 habitants recensées en 2004, 2005, 2006 et 2007 d'une part et pour environ 800 communes de plus de 10 000 habitants pour lesquelles l'échantillon constitué est jugé suffisant et fiable d'autre part. Des estimations existent aussi à l'échelle des départements et régions.

A partir des résultats disponibles pour les trois premières années d'enquêtes, l'INSEE a mis en place une méthode d'estimation pour des zones infra-départementales contenant à la fois des territoires déjà recensés, d'autre non encore recensés et enfin des communes de plus de 10 000 habitants pour lesquelles une estimation de population a été ou n'a pas encore pu être diffusée. Ces territoires correspondent à des zones dites « mixtes ». La population de ces zones a été réalisée par la méthode de régression géographique. Cette méthodologie n'est applicable que sous certaines conditions et respecte de multiples critères qui font qu'elle ne soit pas applicable pour l'ensemble des territoires infra-départementaux.

L'INSEE a mis à disposition de l'AgAM, une série d'indicateurs pour 3 territoires : La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (MPM), la Communauté d'Agglomération Pays d'Aubagne et de l'Étoile (PAE) et celui constitué des EPCI engagés dans la démarche de l'appel à projet métropolitain (territoire métropolitain).

Ces données constituent des informations provisoires qui pourraient être modifiées avec la montée en puissance des informations collectées.

POPULATION DES MÉNAGES

La population des ménages comprend l'ensemble des occupants des résidences principales, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Ne font pas partie de la population des ménages :

- les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les mariners) ;
- les personnes sans abri ;
- la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).

Depuis 2004, les élèves ou étudiants majeurs vivant en internat, lycée agricole, école militaire ne sont plus comptés dans le logement de leurs parents mais dans la communauté.

LES RETRAITÉS EN HAUSSE PARMIS LES INACTIFS

Parmi les inactifs, on peut distinguer 3 catégories :

- les retraités,
- les personnes en cours d'études,
- les autres inactifs (exemple : femmes au foyer,...).

La catégorie la plus importante est celle « des autres inactifs » qui regroupe 26,4 % de la population des ménages. Dans une moindre mesure, les retraités rassemblent 19,4 % de cette population sur le territoire métropolitain. Ils sont sur-représentés par rapport à ce qu'ils représentent en Rhône-Alpes (18,8 %). En revanche, la proportion de retraités est plus soutenue en région PACA (21,9 %) mais aussi en Languedoc-Roussillon (23 %). Enfin, les inactifs en études représentent 9,3 % du total.

Les changements de comptabilisation des actifs d'un Recensement à l'autre limitent la fiabilité d'une comparaison trop précise dans le temps.

Malgré ces recommandations méthodologiques, on estime une hausse de la part des retraités parmi les inactifs.

Composition de la population des ménages au regard de l'activité en 2005

	Effectif 2005	%
Actifs	794 460	44,8%
Inactifs retraités	344 050	19,4%
Inactifs en études	165 377	9,3%
Autres inactifs	468 647	26,4%
total	1 772 534	100,0%

Source : Insee, estimations démographiques supra-communales 2005

ATTRACTIVITÉ EXTRA RÉGIONALE : PRÈS DE 128 000 HABITANTS VIVAIENT DANS UNE AUTRE RÉGION EN 1999

Parmi la population des ménages en 2005 sur le territoire métropolitain, 7,7 % vivaient en 1999 dans une autre région, soit au total 128 800 personnes. Ce volume correspond approximativement à la population totale d'un département comme celui de la Corse du Sud (129 000 habitants en 2005) voire des Hautes Alpes (133 000 habitants en 2005).

UNE POPULATION DES MÉNAGES EN MOUVEMENT

La population des ménages a augmenté de +3,6 % entre 1999 et 2005 sur le territoire métropolitain.

Le nombre de femmes a augmenté plus rapidement (+4,8 %) que celui des hommes (+2,3 %) sur la période étudiée. La combinaison de ces deux tendances se traduit par un renforcement de la représentation des femmes au sein de la population des ménages (52,8 % en 2005 contre 52,2 % en 1999).

Autre enseignement significatif, les jeunes adultes (20 à 39 ans) sont en recul, à la fois en volume comme en termes de représentation.

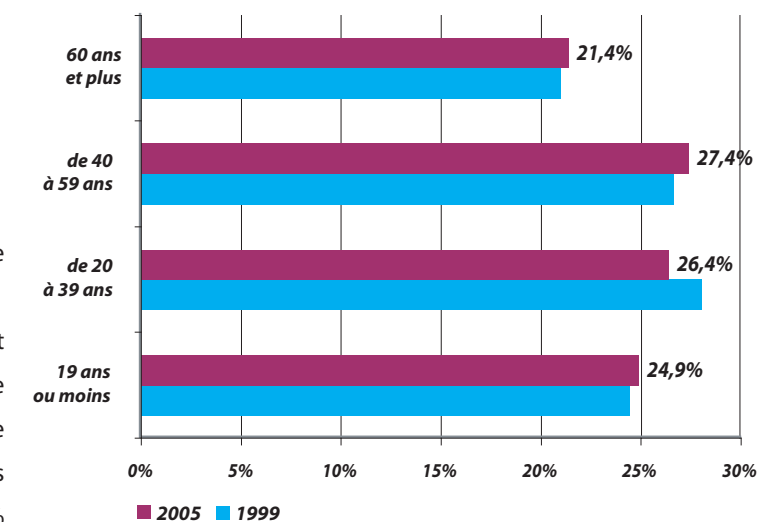
PLUS DE JEUNES QU'EN PACA MAIS UNE TENDANCE À LA BAISSÉ DES JEUNES ACTIFS

Comparaison faite avec le territoire de PACA, la population des ménages métropolitains se révèle plus jeune que celle de la région PACA. En 2005, les moins de 20 ans représentent 25 % de la population des ménages contre 24 % en région.

Au sein de ce découpage en quatre classes d'âge, le groupe des 20 à 39 ans est le seul à voir son nombre comme sa part diminuer entre 1999 et 2005. Ce groupe a baissé de 11 600 personnes. Il représentait 28 % de la population des ménages en 1999 pour 26,4 % en 2005. Toujours en ce qui concerne la structure de la population des ménages de la métropole, la représentation des « seniors » est moins importante sur le territoire

métropolitain qu'à l'échelle des régions PACA et Languedoc Roussillon. En effet, 21,4 % de la population des ménages de la métropole est âgée de 60 ans ou plus en 2005, soit une représentation moindre que celle observée en PACA (23,8 %) comme en Languedoc Roussillon (24,1%).

Répartition de la population des ménages selon la classe d'âge en 2005 - Territoire métropolitain



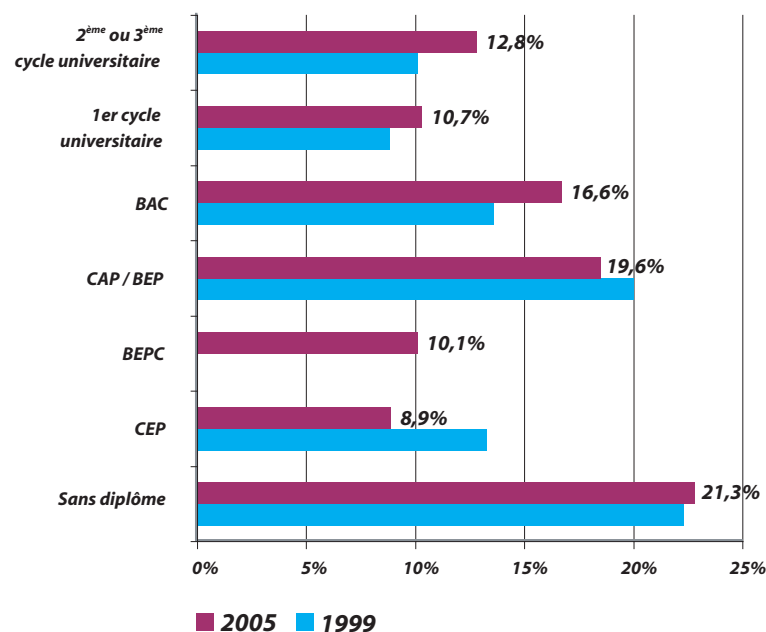
Source : Insee, estimations démographiques supra-communales 2005

LES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

23,5 % de la population des ménages déclare être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2005. La part de diplômés de l'enseignement supérieur est plus élevée sur le territoire métropolitain que dans les régions Languedoc-Roussillon (20,4 %), PACA (21,5 %), Rhône-Alpes (22,7 %). La part de ces diplômés du supérieur a augmenté de 4,3 points sur la période 1999-2005.

Cette augmentation est comparable à celle observée en PACA, à hauteur de + 4,1 %. La catégorie des diplômés d'un 2ème ou 3ème cycle est celle qui a connu le rythme de progression le plus soutenu sur la période (+32,4 %). Toutefois, la population adulte non diplômée du territoire métropolitain demeure à hauteur de 21 %. L'accès à un premier niveau de diplôme demeure donc un enjeu essentiel sur ce territoire.

Répartition de la population adulte selon le niveau de diplôme déclaré en 1999 et 2005 - Territoire métropolitain



Source : Insee, estimations démographiques supra-communales 2005

PROGRESSION DU NOMBRE DE LOGEMENTS PLUS RAPIDE QUE CELLE DE LA POPULATION

Sur le territoire métropolitain, on dénombre près de 849 000 logements. Leur nombre a progressé de 5,7 % depuis 1999, soit une évolution plus dynamique que celle de la population des ménages sur la même période.

La représentation des résidences principales parmi l'ensemble du parc logement se renforce également. Elle se situe à hauteur de 91,2 % du parc logement contre 89,6 % en 1999, ce qui exprime la pression forte de la demande sur le marché immobilier.

Ce phénomène semble spécifique au territoire métropolitain en comparaison à la situation de PACA (76,4 %) et de Languedoc-Roussillon (70,3 %), région dans lesquelles la part des résidences secondaires – effet littoral manifeste – est plus élevée.

L'augmentation plus rapide des résidences principales par rapport à celle de la population traduit également la diminution de la taille des ménages.

En 2005, on dénombre 2,29 personnes par ménage alors que ce nombre moyen se situait à hauteur de 2,37 personnes lors du dernier Recensement Général de la Population sur le territoire métropolitain. La taille moyenne des ménages du territoire métropolitain est plus élevée que celle mesurée en PACA (2,25) et en Languedoc Roussillon (2,24).

La baisse de la taille moyenne des ménages est un phénomène qui trouve son origine notamment dans l'augmentation du nombre de personnes qui vivent seules. En 2005, 261 669 personnes vivent seules sur le territoire métropolitain et regroupent 14,8 % de la population des ménages (contre 13,5 % en 1999).

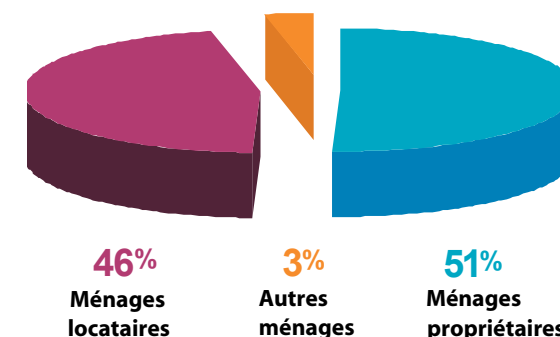
UN MÉNAGE SUR 2 EST PROPRIÉTAIRE...

Le nombre de ménages propriétaires de leur résidence principale a crû de 10 % sur la période 1999-2005.

En 2005, un ménage sur deux est propriétaire de la résidence qu'il occupe (51 %). La part des locataires demeure stable (46 %). Enfin, la représentation des autres ménages (logés gratuitement,...) a vu sa part diminuer de 4,8 % en 1999 à 3,3 % en 2005.

Sur le territoire métropolitain, la part des propriétaires se situe cependant à un niveau moindre que celui observé en PACA (54,1 %) comme en Languedoc-Roussillon (58,5 %) en 2005.

Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation en 2005 - Territoire métropolitain



Source : Insee, estimations démographiques supra-communales 2005

..ET OCCUPE PRINCIPALEMENT UN APPARTEMENT

Le Recensement distingue deux types de résidences principales : les appartements et les maisons.

Parmi les 774 115 résidences principales dénombrées en 2005 sur le territoire métropolitain, une majorité (61,6 %) est composée d'appartements, une représentation qui demeure stable depuis 1999.

LES 2/3 DES HABITANTS OCCUPAIENT DÉJÀ LE MÊME LOGEMENT EN 1999

67 % de la population âgée de 5 ans ou plus occupent en 2005 le même logement que lors du Recensement de 1999.

Comparaison faite avec les régions PACA et Languedoc Roussillon, la métropole se caractérise par une faible mobilité au sein du parc de logement entre 1999 et 2005.

La part des occupants du même logement en 1999 comme en 2005 se situe en effet à hauteur de 62 % en Languedoc-Roussillon et 64,8 % en PACA.

Par ailleurs, 16 % des personnes (âgées de plus de 5 ans) habitent en 2005 dans un autre logement en 1999 mais de la même commune. Ces constats soulignent une mobilité résidentielle modeste au sein du territoire métropolitain. 83 % de la population habitent en effet en 2005 dans la même commune que 6 ans plus tôt (79 % en PACA).

Répartition de la population des ménages de 5 ans ou plus selon le lieu de résidence de 1999

	Effectif 2005	%
Même logement	1 119 028	67,1%
Autre logement de la même commune	269 221	16,1%
Autre commune du même département	120 293	7,2%
Autre département de la même région	30 810	1,8%
Autre région de métropole	101 327	6,1%
DOM-TOM ou étranger	27 447	1,6%

Source : Insee, estimations démographiques supra-communales 2005

PRÈS DE 45 % D'ACTIFS

Les actifs représentent 45 % de la population totale des ménages métropolitaine en 2005. Il est délicat d'apprécier l'évolution de la part des actifs entre 1999 et 2005 compte tenu de changements intervenus dans la définition des actifs².

2. A titre d'exemple, en 2005, les étudiants qui exercent une activité professionnelle sont considérés comme actifs à la différence de ce qui se faisait en 1999.